


En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits	15.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	SOMEBODY ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> · Extraits d'acte de naissance, certificats de décès, etc. · Diplômes · Actes de propriété, de divorce · Contrats de mariage, de vente, de bail, etc. · Autres documents officiels nécessitant une traduction jurée.
Acquis d'apprentissage	<p>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>1.3, 1.4 2.3 4.1, 4.2, 4.3, 4.7</p> <p>1 Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · poser les actes qui lui permettent de devenir traducteur juré ; · traduire du russe en français les documents légaux, certificats, actes, contrats, polices d'assurance, etc. dans le respect des règles et dispositions légales en vigueur ; · respecter en tous points les contraintes spécifiques à ce type de traduction. <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>En première session, l'évaluation de l'atelier de traduction jurée du russe en français consistera en une évaluation continue effectuée sur la base de tâches et d'exercices d'application exposés dans le cahier des charges en fonction des critères de qualité et des procédures en usage dans le domaine. L'évaluation continue pourra être complétée par un examen écrit de 4 heures (maximum) organisé en session à partir du poste de travail du traducteur professionnel, à savoir à l'aide des outils d'aide à la traduction nécessaires à l'exercice. L'examen portera à la fois sur les connaissances théoriques et sur les compétences pratiques.</p> <p>L'évaluation de seconde session consistera toujours en un examen écrit de 4 heures (maximum) organisé sur un poste de travail du traducteur professionnel, à savoir à l'aide des outils d'aide à la traduction nécessaires à l'exercice. L'examen comprendra un questionnaire portant sur la théorie et la traduction de deux textes de natures distinctes typiques de la traduction jurée. Il sera évalué suivant les critères de qualité en vigueur et les procédures en usage dans le domaine.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Le cours est conçu sous forme d'ateliers : 7 séances de 2 heures en présentiel obligatoire. Après une introduction théorique générale (séance 1), le cours sera organisé en 6 ateliers distincts en fonction de différents types de textes, chacune des séances portant sur la discussion commentée des exercices et travaux préparés en non présentiel (introduction théorique, lectures théoriques, exercices d'application et travaux en vue de l'évaluation continue fournis par l'intermédiaire de la plateforme Moodle).</p>
Contenu	<p>Introduction aux aspects théoriques et pratiques de la traduction jurée (définitions, cadre juridique, accès à la profession, usages et conventions propres à la traduction jurée, etc.).</p> <p>Traduction de textes de différents types : actes et documents d'état civil ; diplômes et documents scolaires ; documents et actes juridiques, administratifs, commerciaux divers requérant les services d'un traducteur assermenté. Notamment : actes et extraits d'actes (de naissance, de mariage, etc.) ; contrats de mariage, de bail, de vente, etc. ; actes de divorce, de propriété, etc. ; certificats de décès, de résidence, etc. ; diplômes ainsi que relevés de notes, brevets, certificats, attestations, etc. ; procès-verbaux d'accidents, d'interrogatoires, etc. ;</p>

	extraits de casier judiciaire ; attestations de santé ; autres documents nécessitant l'intervention d'un traducteur juré (dossier de naturalisation, dossier d'adoption internationale, permis de conduire, etc.).
Ressources en ligne	/
Bibliographie	Se reporter à la bibliographie qui sera transmise par le professeur au début du cours.
Autres infos	/
Faculté ou entité en charge:	LSTI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en interprétation	INTP2M	5		
Master [120] en traduction	TRAD2M	5		